

COUP DE POUCE AUX PROJETS DE JEUNES

La ville de Bourg en Bresse propose un dispositif d'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Ce dispositif a notamment pour objectifs :

- D'accompagner et de soutenir financièrement les jeunes dans leurs prises d'initiatives.
- De valoriser les projets initiés et portés par les jeunes.
- D'encourager les jeunes à participer à la vie locale

Bénéficiaires : Tous les jeunes de la commune âgés de 11 à 25 ans révolus.

Critères :

- Les projets individuels ou collectifs sont recevables. Ils viseront à développer l'animation, la solidarité, l'amélioration du cadre de vie, la citoyenneté...
- Au moins un des jeunes membres du projet doit résider dans la commune de Bourg en Bresse.
- Les jeunes doivent être personnellement à l'initiative du projet.

Sont exclus de ce dispositif : les projets inscrits dans un cursus scolaire ou universitaire, les projets de formation, les départs en vacances, la consommation de loisirs, l'inscription à des compétitions et les projets de séjours linguistiques.

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature devra être déposé (ou envoyé par mail) à la Mairie de Bourg en Bresse auprès du coordonnateur Jeunesse qui se tient à votre disposition pour toute aide nécessaire.

- Si le dossier est recevable, les jeunes devront présenter leur projet devant une commission composée d'élus qui validera, ou pas, le projet selon des critères tels que : motivation des jeunes, originalité du projet, impact local, faisabilité...

Financement :

A la suite de cet entretien, la commission accordera, ou pas, une aide financière pour le projet.

Si le projet ne pouvait, pour des raisons diverses et variées, se mener à bien, il serait alors demandé au responsable du projet de restituer la somme obtenue.

« Coup de pouce aux projets de jeunes » est cumulable avec les autres dispositifs d'aides.

Suite du projet :

Un bilan du projet devra obligatoirement parvenir à la Mairie deux mois au plus tard après la réalisation du projet.

Le bilan financier devra être accompagné de justificatifs (devis, factures...).

Les bénéficiaires pourront valoriser leur projet, sous forme de restitution de leur action, par des moyens divers (rencontres, Blog, réseaux sociaux, exposition, film ...).

Contact :

Jérôme COMTE

Coordonnateur Enfance et Jeunesse

Direction Citoyenneté et Ville Durable
Pôle Jeunesse

Ligne directe : 04 74 45 71 84
comtej@bourgenbresse.fr

Mairie de Bourg en Bresse

Place de l'hôtel de ville
01012 Bourg en Bresse
Téléphone 04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Responsable du Projet

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél. :

Mail :

Date de Naissance :

Situation actuelle

- Collégien
- Lycéen
- Etudiant
- Autres :
- Stagiaire en formation
- Demandeur d'emploi
- Salarié

Les autres membres du groupe

Nom	Prénom	Age	Adresse

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

(Facultatif)

L'accompagnateur est une personne ou un organisme qui peut vous aider à élaborer et réaliser votre projet.

Nom de la structure :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél. :

Mail :

Nom / Prénom de la personne référente :

Descriptif de l'accompagnement, à remplir par l'accompagnateur :

Signature :

Cachet :

VOTRE PROJET :

Titre de votre projet :

Description de votre projet

Lieu (ou va se dérouler votre projet ?) :

Dates (de début et de fin du projet) :

Et après, quelles suites au projet ?

Vous pouvez joindre tout document qui vous semble utile pour valoriser votre projet.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Dépenses		Recettes	
Achats (matériel, alimentation, fournitures diverses...)		Ventes (tombola, buvette...)	
<i>A détailler :</i>		<i>A détailler :</i>	
Location :		Subventions	
		CAF / MSA :	
Transport / Déplacements :		Conseil régional :	
Hébergement :			
Fluides (eau, gaz, électricité...) :		Financement participatif :	
Assurances :		FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) :	
Communication / Publicité :		Apport personnel :	
Abonnement (tél, internet...) :		Autres :	
Divers :			
		Coup de pouce aux projets de jeunes :	
Total des dépenses		Total des recettes	

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE

- Tous documents jugés utiles pour présenter le projet (textes, photos, vidéos, articles de presse, devis...)
- Pour chaque candidat mineur, l'autorisation parentale ci-jointe
- Un relevé d'identité bancaire du responsable de projet ou de l'association porteuse

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) - (Nom et prénom) - _____
responsable du projet, m'engage sur l'honneur à utiliser la totalité de la somme qui m'a été allouée pour la réalisation de ce projet. Je m'engage à présenter un bilan du projet à la mairie de Bourg en Bresse, au plus tard, deux mois après la réalisation du projet.

Fait à

Le

Signature du responsable du projet

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du représentant légal (si le responsable du projet est mineur(e))

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

AUTORISATION PARENTALE

POUR LES MINEUR(E)S

Mme, M _____

Adresse _____

Tél. : Père _____

Mère _____

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, _____
certifie avoir pris connaissance du projet présenté dans le cadre du « Coup de pouce aux projets de jeunes »
de la Mairie de Bourg en Bresse par notre enfant : _____

A cet effet, je m'engage à souscrire une assurance responsabilité civile le couvrant ainsi que tous tiers, des
risques inhérents à la réalisation du projet. En aucun cas, je n'engagerai la responsabilité de la Mairie de Bourg
en Bresse, sur quelque fondement que ce soit pour des faits résultants de la réalisation du projet.

De plus je m'engage à laisser une entière autonomie de gestion de l'aide accordée à mon enfant.

Fait à

Le

Signature du représentant légal

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)